Procès-verbal des décisions des associés

ABC GÎTES

Société par Actions Simplifiée

Siège : 505 route du Moulin, 07170 Lavilledieu

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIÉS

Date : 01 juillet 2025

1. Suppression du droit préférentiel de souscription :

Les associés décident unanimement de supprimer le droit préférentiel de souscription, afin de permettre l'entrée de BSC IMMO au capital.

2. Augmentation du capital social :

Augmentation de 50 €, par émission de 50 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 €, entièrement souscrites par BSC IMMO (SIREN 948 311 378).

3. Souscription et libération :

BSC IMMO libère intégralement la somme de 50 €.

4. Modification des statuts :

Capital désormais fixé à 1 050 €réparti comme suit :

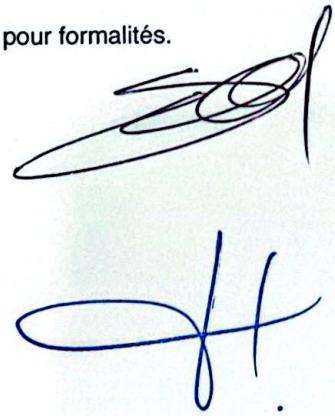
- Bruno Schneider : 500 actions
- Anne-Charlotte Haberbusch : 500 actions
- BSC IMMO : 50 actions

Pouvoirs donnés au Président pour formalités.

Signatures :

Bruno Schneider

Anne-Charlotte Haberbusch



Scanned with CamScanner